



La MRC vous informe

Hiver 2019
volume 12, numéro 1



MOT DE LA PRÉFET

Il y a presque un an, débutait la collecte des matières organiques sur le territoire de la MRC. Ensemble, au fil des saisons, nous avons apprivoisé ce nouvel outil et nous avons fait le choix de modifier notre façon de gérer nos matières résiduelles de façon à réduire notre empreinte environnementale. Ce choix collectif porte déjà ses fruits. À ce jour, plusieurs nous ont fait part de leur satisfaction à l'égard de cette nouvelle collecte et les résultats sont très encourageants. Pendant les prochains mois, la MRC poursuivra ses efforts de sensibilisation auprès de la population afin d'aider celle-ci à contribuer davantage à l'atteinte des cibles de réduction des matières organiques fixées par le gouvernement du Québec.

Au niveau des matières recyclables, au cours des derniers mois, vous avez certainement entendu parler dans les médias de la crise du recyclage. Bien que dans plusieurs cas la situation semble alarmante, je tiens tout de même à vous rassurer, puisque les matières recyclables collectées sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville sont traitées et valorisées. De plus, la MRC travaille en étroite collaboration avec différents partenaires dans le but de trouver une solution à long terme à cette problématique. D'ici là, nous pouvons tous faire notre part pour améliorer la situation en nous assurant de déposer dans le bac bleu seulement les matières autorisées.

Inauguration de la Maison Jean-Marie-Moreau

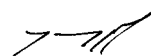
En octobre dernier, nous avons procédé à l'inauguration des nouveaux bureaux de la MRC de Marguerite-D'Youville qui logent dans la Maison Jean-Marie-Moreau. En plus de recevoir un agrandissement de près de 5 000 pieds carrés, cette demeure historique de plus de 8 000 pieds carrés a subi une importante cure de jouvence. Désormais, l'ensemble des employés de la MRC peuvent à nouveau travailler tous ensemble sous un même toit. Ce nouvel aménagement est le fruit de la collaboration de plusieurs personnes, dont

la Municipalité de Verchères, mais aussi des employés de la MRC qui, pendant plusieurs mois, ont fait en sorte que tous les services aux citoyens soient offerts avec la même diligence.

Ce moment de réjouissance a été de courte durée puisque, peu de temps après, nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de M. Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec, qui pendant plus de 30 ans a habité à Verchères. En l'honneur de ce grand homme, le conseil de la MRC a résolu à l'unanimité de nommer la salle où a lieu le caucus des élus, la Salle Bernard-Landry. Cet espace, qui offre une vue imprenable sur fleuve Saint-Laurent, n'est pas sans rappeler l'attachement de M. Landry pour cette voie fluviale qu'il pouvait admirer à loisir de sa demeure.



En terminant, je profite de cette dernière chronique de l'année 2018 pour vous souhaiter, au nom des membres du conseil et en mon nom personnel, de merveilleuses fêtes avec vos proches ainsi qu'une excellente année 2019 remplie de santé et de bonheur.



Suzanne Roy
Préfet

ENVIRONNEMENT

À VOS CALENDRIERS, PRÊTS, TRIEZ!

La toute nouvelle édition du calendrier des collectes est sur le point d'être livrée à votre porte. Ne manquez pas de le consulter tout au long de la prochaine année car il s'agit d'un outil de référence pratique pour connaître le détail sur les dates des diverses collectes de la MRC. Vous y retrouverez également une série d'informations pratiques à cet effet. Notez qu'en 2019, afin d'accommoder la population, des collectes de feuilles et de chaume ont été ajoutées durant la période estivale.

Il est également possible de vous procurer le calendrier en ligne sur notre site Internet ou encore à l'hôtel de ville de votre municipalité.

www.margueritedyouville.ca



RETOUR DU POPULAIRE PROGRAMME DE SUBVENTION DES COUCHES LAVABLES

Saviez-vous qu'au Québec, près de 4 millions de couches jetables sont enfouies chaque jour? Cela équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année! Autre fait notable à considérer, chaque couche jetable prend plusieurs centaines d'années à se dégrader dans la nature. Nous vous encourageons donc à faire votre part pour l'environnement en optant plutôt pour des couches lavables.

Grâce à la MRC de Marguerite-D'Youville et les municipalités de son territoire, vous pouvez profiter dès maintenant d'une aide financière de 100 \$ à l'achat d'un minimum de 20 couches lavables neuves ou usagées. Renseignez-vous sur les critères d'admission et les pièces justificatives demandées en communiquant avec votre municipalité ou avec la MRC au 514 856-5701, poste 2 ou consultez le site Internet au www.margueritedyouville.ca

SUIVEZ LE GUIDE

Vous vous demandez si une matière est recyclable, vous ne savez que faire d'un vieux pot de peinture ou encore vous ignorez comment disposer de vos vêtements usagés? Ne vous en faites pas, cet indispensable ouvrage constitué de fiches explicatives couvrant l'ensemble des services de collectes vous permettra de mieux vous y retrouver en termes de saine gestion des matières résiduelles. Tout y est!

Dans un souci de protection de l'environnement, le guide est offert en version électronique sur notre site Internet. Cependant, nous disposons d'une certaine quantité imprimée pour les gens qui en feront la demande. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville de votre municipalité, à l'écocentre ou encore aux bureaux de la MRC.



QUE FAIRE DE VOS SURPLUS DE MATIÈRES RECYCLABLES DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES?

La réponse est simple, il suffit de les déposer à côté de votre bac bleu! Cependant, il faut vous assurer de déposer les matières dans l'un ou l'autre des contenants suivants :

- Petits bacs de 64 L;
- boîtes de carton 2 pieds x 2 pieds;
- sacs de papier;
- sacs de plastique transparent.

Attention! Les grandes boîtes de carton doivent être défaites et déposées à l'intérieur de ces contenants.



DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL NATUREL!

Le temps des Fêtes passé, il faut déjà songer à se départir de son arbre de Noël! La MRC vous simplifie la tâche à l'aide d'une **collecte spéciale** qui aura lieu **le lundi 7 janvier 2019** pour l'ensemble des citoyens de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Vous n'avez qu'à déposer votre arbre dépouillé de décorations en bordure de rue avant 7 h le lundi matin, la tête orientée vers votre résidence.

Vous vous posez sans doute la question : qu'advient-il de mon sapin? Eh bien, il sera tout simplement déchiqueté pour être converti en paillis! Voilà donc une façon écoresponsable de disposer de cette importante décoration des Fêtes.



LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE PREND LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE

De nos jours, le téléphone cellulaire est un outil indispensable pour la prise de photos et vidéos ou l'accès à un système de navigation. Souhaitant suivre le courant technologique, la Cour municipale régionale de la MRC de Marguerite-D'Youville a amélioré son système informatique en salle d'audience. Ainsi, après avoir analysé différentes options, la cour devient la deuxième cour municipale de la Rive-Sud à doter sa salle d'audience d'outils numériques.

Grâce à l'ajout d'une tablette numérique, qui sera sous la supervision du procureur de la poursuite, le citoyen pourra, lors de la contestation d'une infraction, présenter ses preuves à même son cellulaire ou sa propre tablette, et ce, peu importe la marque ou le modèle.

Auparavant, lorsqu'une personne se présentait à son audition avec des photos sur son cellulaire ou sa tablette, elle devait laisser l'appareil à son dossier pour un minimum de 30 jours. Sinon, le citoyen devait, avec l'accord du Tribunal, remettre sa cause à une prochaine date dans le but de sortir ses preuves sur du papier, entraînant ainsi des délais inutiles, des frais supplémentaires et des frustrations alors qu'il était prêt à se faire entendre au moment prévu.

Afin d'éviter ces inconvénients, la Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville permet désormais au citoyen de présenter photos, vidéos ou plan Google Map au Tribunal en utilisant ladite tablette qui enregistre l'information numérique au dossier du citoyen. Une fois approuvée par la Poursuite, la preuve numérique est présentée au Tribunal par le biais d'un écran de télévision. De plus, le citoyen peut, au besoin, annoter l'image directement sur la tablette de la Cour, avec les outils fournis par celle-ci, qui sera à nouveau déposée à son dossier comme preuve supplémentaire.

De ce fait, le citoyen a donc la liberté de présenter le nombre de photos et/ou vidéos pertinents à sa preuve sans avoir à laisser son cellulaire ou sa tablette au dossier de la cour pendant le délai requis pour la conservation des preuves.

« Ce nouvel outil est un net avantage dans la façon dont se déroule les audiences, explique Mme Suzanne Roy, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville. En effet, la réalité d'aujourd'hui nous oblige à constater que le citoyen utilise de plus en plus son téléphone pour prendre des photos à la suite d'une interception. Nous nous devons donc d'agir pour éviter les remises inutiles et procéder rapidement, lors d'une contestation, de façon à ce que le citoyen soit entendu dans des délais raisonnables. »

La Cour municipale de la MRC de Marguerite-D'Youville est fière d'offrir ce nouveau service aux citoyens et de permettre l'avancement technologique des cours municipales. Prochain objectif: une cour municipale entièrement numérique.



MON BEAU BAC BRUN, ROI DES COLLECTES

Chaque année, la période de réjouissances apporte son lot de magie et de calories, mais également de restes alimentaires. Les grandes tablées et les repas gastronomiques sont certes agréables pour les yeux et les papilles, mais génèrent souvent de grandes quantités de nourriture qui finissent par être jetées.

Heureusement, avec l'arrivée de l'Organibac dans les foyers du territoire, les restes de table sont maintenant valorisés au centre de traitement des matières organiques par biométhanisation à Varennes. On y produit du biogaz ainsi qu'un amendement organique pouvant être épandu sur des terres agricoles.

Consultez le www.margueritedyouville.ca afin de connaître l'ensemble des matières acceptées dans le bac brun.



JAMAIS SANS MON SAC RÉUTILISABLE!

La période des Fêtes est à nos portes et pour plusieurs, c'est le moment de se rendre en magasin pour faire des emplettes de toutes sortes. Il s'agit également d'une belle occasion pour trimballer avec vous vos sacs réutilisables afin de rapporter vos marchandises à la maison de façon écologique! Un geste simple, mais bénéfique pour notre environnement à tous.

DURANT LES FÊTES...

PENSEZ APPORTER
VOS SACS RÉUTILISABLES
POUR FAIRE VOS EMPLETTES!



SOIRÉE IMPACT 2018

Le 1^{er} novembre, près de 150 personnes étaient réunies au Club de golf de Verchères pour assister à la remise des *Prix Reconnaissance des entreprises de la MRC de Marguerite-D'Youville* 2018 et à celle du *Prix Marc St-Cerny pour l'implication citoyenne*.

PRIX RECONNAISSANCE DES ENTREPRISES DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE



Chacune des entreprises choisies par les municipalités pour recevoir ce prix se sont démarquées de façon significative aux niveaux économique, social et environnemental. En 2018, les entreprises lauréates sont les suivantes :

- 1 **Moisson d'Or, de Calixa-Lavallée**
- 2 **NBV Maintenance, de Contrecoeur**
- 3 **Béké-Bobo, de Saint-Amable**
- 4 **Labplas, de Sainte-Julie.**
- 5 **Englobe, de Varennes**
- 6 **Au Gigolo coiffure elle et lui, de Verchères.**

Une vidéo de chacune des entreprises lauréates peut être visionnée sur le site Internet de la MRC de Marguerite-D'Youville au www.margueritedyouville.ca.

L'édition 2018 de la soirée Impact 2018 organisée par la MRC de Marguerite-D'Youville est rendu possible grâce à l'appui financier des Caisses Desjardins du secteur Des Patriotes, de AGD Verchères Express, de la firme Iota Design, de Sainte-Julie, du journal La Relève, du Carrefour Jeunesse-Emploi Marguerite-D'Youville et du Service aux entreprises et à la communauté de la Commission scolaire des Patriotes.



PRIX MARC ST-CERNY POUR L'IMPLICATION CITOYENNE



Un éventail
de services au
développement
de votre région

- Aménagement du territoire
- Cour municipale régionale
- Développement économique
- Gestion des musées, réserves
- Gestion des cours d'eau
- Sécurité incendie



En 2018, le Prix Marc St-Cerny pour l'implication citoyenne a été remis à Mme Nicole Chagnon-Brisebois, de Verchères, pour son engagement bénévole, depuis plus de 30 ans, dans sa communauté pour venir en aide aux personnes à faible revenu et auprès des personnes âgées. Au niveau régional, elle a siégé au conseil d'administration du Centre régional de service aux bibliothèques publiques de la Montérégie afin d'améliorer les services offerts par ces institutions. Elle a aussi travaillé pendant plusieurs années à la concrétisation de plusieurs projets organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste/Richelieu-Yamaska dans le cadre de la Fête nationale. Conseillère municipale pendant 16 ans, Mme Chagnon-Brisebois a été également très engagée au sein du regroupement des élues de la Montérégie dont la mission est notamment de stimuler l'intérêt des femmes à se présenter en politique et de soutenir les femmes élues dans l'exercice de leur mandat. Passionnée d'histoire et de culture, Mme Chagnon-Brisebois se dévoue depuis plusieurs années à la mise en valeur du patrimoine bâti et religieux de sa municipalité. Très active au sein du Comité de toponymie et d'histoire de Verchères, elle a travaillé à la rédaction de trois ouvrages portant sur l'histoire de Verchères.

www.margueritedyouville.ca
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information
publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville
Conception graphique : Angraphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La **MRC** vous informe